



**Val de Drôme**  
en Biovallée

# « LE RAM' mots »

N°14 - printemps 2017

Édito,

## SOMMAIRE

Édito,

➤ INFOS STATUTAIRES

➤ DES CHANGEMENTS  
AU RELAIS

➤ FESTIVAL PETITE ENFANCE  
Tchouk Tchouk Minots  
Cie Transe Express & La Gare à Coulisses

➤ PROFESSIONNALISATION  
DES ASSISTANTES  
MATERNELLES...  
UN ENJEU MAJEUR

➤ LE RÔLE DU RAM DANS  
LA FORMATION CONTINUE

➤ LES ASSISTANTES  
MATERNELLES TÉMOIGNENT

Pour offrir aux enfants un accueil de qualité, les assistantes maternelles doivent s'adapter aux nombreuses contraintes et règles de la profession. Car, plus l'enfant est petit, plus sa prise en charge nécessite compétences et savoir-faire de la part des professionnels. Seule la formation permet d'ajuster sa pratique et de se ressourcer pour rester centré sur l'essentiel : accompagner l'enfant, pendant un temps, dans sa découverte de la vie !

Les animatrices du RAM : Eve, Evelyn, Stéphanie et Anne.

## ➤ INFOS STATUTAIRES

Au 1<sup>er</sup> janvier 2017 le salaire minimum est de 2.74 € bruts par heure, soit 2.11 € nets

Pour passer du brut au net > multiplier par 0,7664

Pour passer du net au brut > diviser par 0,7664

### Indemnité d'entretien minimale

➤ Pour une journée de moins de 8 heures d'accueil : 2,65€

➤ A partir de 8h d'accueil : (3,01€ x la durée de l'accueil) ÷ 9

Par exemple pour 8h : 2.68 € ; 9h d'accueil = 3,01 € ; 10 h = 3,34€ etc...

## ➤ DES CHANGEMENTS AU RELAIS

➤ A l'antenne « Les petits Becs »

En septembre 2017, Eve animera les temps collectifs de Grâne, Eurre, Montoisson et Stéphanie celui d'Allex.

➤ L'antenne de Livron

« Le jardin des pioupious » change de nom et devient « Les petits cygnes »

Une nouvelle adresse mail sera donc prochainement en service

[antenneramlespetitscygnes@val-de-drome.com](mailto:antenneramlespetitscygnes@val-de-drome.com)



## ➤ FESTIVAL PETITE ENFANCE

➤ Tchouk Tchouk Minots : **13 et 14 mai 2017 - EURRE**

### FESTIVAL

## TCHOUK-TCHOUK MINOTS

### FESTIVAL PETITE ENFANCE

VENDREDI 12, SAMEDI 13 & DIMANCHE 14 MAI

Ne ratez pas le train des bambins cheminots-minots qui s'arrête deux jours à la Gare à Coulisses les samedi 13 mai et dimanche 14 mai 2017, une programmation jeune et très jeune public. En ouverture du festival, le vendredi au village d'Eurre, la Cie la Fugue jouera le nouveau spectacle « Cendres, sur les traces de Cendrillon ».

Programmation en cours : (Cie Les Enfants du Paradis, Cie Tagadaz, Elodie Happel, Miami Miami Cie, Cabanote du Grand Chahut Collectif, Cie Transe Express, Les Rustines de l'ange, Ateliers musique, Gamelan balinaï, Terre à modeler...)

Les aiguilleurs de la Gare ont choisi d'organiser une escale spéciale pour les enfants du Val de Drôme. Dès le matin, les tous petits profiteront de spectacles peaufinés pour leur plaisir et feront la pause « petit creux » au « bar à biberons ».

En après-midi, les plus grands choisiront parmi une flopée d'ateliers créatifs, physiques ou musicaux et différents spectacles, avant de se retrouver tous ensemble au goûter musical puis au « Boumbal » de fin de journée en fanfare des bacs à sable et de l'apérosirop.

GARE À COULISSES • TARIF À VENIR

## > PROFESSIONNALISATION DES ASSISTANTES MATERNELLES...UN ENJEU MAJEUR

En France, 2/3 des enfants accueillis le sont par des assistantes maternelles. La professionnalisation est donc un enjeu majeur pour que l'ensemble des enfants bénéficie d'un accueil de qualité.

## > LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

La formation initiale, dans le cadre de l'agrément, ne permet pas d'aborder l'ensemble des thématiques et compétences nécessaires à l'accueil de la petite enfance. Aucune autre formation n'est exigée par l'agrément.

La formation continue est une démarche personnelle et volontaire qui permet d'actualiser ses connaissances, se perfectionner et acquérir de nouvelles compétences pour offrir un accueil le mieux adapté aux différentes familles, répondre aux besoins spécifiques (handicap...) et prendre du recul sur ses pratiques. C'est aussi l'occasion de se rencontrer et de partager, comme une parenthèse dans son quotidien pour « recharger les batteries ». C'est aussi une marque de professionnalisme qui peut rassurer les parents lors de leur choix d'un mode d'accueil.

*Tout au long de la vie professionnelle, et ce, dès la première heure travaillée, les assistantes maternelles bénéficient du Plan de Formation qui permet de se former jusqu'à 48h par an.*



18 formations sont proposées dans le [catalogue Ipéria 2017](#), sur les thématiques suivantes :

- > L'accueil des enfants et la communication
- > L'organisation d'activités d'éveil et de loisir
- > La sécurité au domicile
- > La prévention des situations difficiles
- > La santé au travail
- > La gestion de son activité professionnelle
- > La prise en compte du handicap
- > Le permis de conduire pour des besoins de mobilité professionnelle

Formation SST à l'Ecosite de Eurre © Katia Lioux

## > LE RÔLE DU RAM DANS LA FORMATION CONTINUE

Une des missions du RAM est de contribuer à la professionnalisation des assistantes maternelles. Dans cet objectif, nous mettons en lien les organismes de formation avec les assistantes maternelles souhaitant s'inscrire dans cette démarche.

Actuellement, les formations se déroulent le samedi et sur le territoire de la ccvd, en réponse à la demande des assistantes maternelles.

En 2014, ce sont les prémices, avec la mise en place d'un groupe de 6 assistantes maternelles en formation informatique.

**En 2016, 20% des assistantes maternelles de la CCVD en activité ont participé à une ou plusieurs formations organisées par le RAM.**

## > En 2016

- > 30 assistantes maternelles ont participé à la formation SST.
- > 8 en informatique débutant et 6 en perfectionnement.

## > En 2017

**2 formation SST, concernant 16 assistantes maternelles ont déjà eu lieu.**

D'autres sont en cours de préinscription :

- > Gestion du stress et relaxation : 14 assistantes maternelles
- > Prendre soin de soi pour prendre soin des autres: 14 assistantes maternelles
- > Création d'outils pour développer et organiser son activité professionnelle : 7 assistantes maternelles.

**Il est encore temps de se renseigner et de s'inscrire !**

## > COMMENT S'Y PRENDRE ?

Une formation vous intéresse ? Faites en part au relais. Si au moins 5 autres personnes nous informent de leur intérêt, nous pourrons alors contacter Ipéria (1) qui nous mettra en lien avec un organisme de formation. Il se chargera de la mise en place de la formation (date, lieu, formateur etc...), en lien avec nous.

Lorsqu'une formation se déroule en dehors de votre temps de travail, vous percevez une indemnité de 4,29€ par heure, des indemnités de déplacement et éventuellement de repas. Agefos-PME (2) les versera à l'employeur facilitateur (3) qui devra vous les restituer.

Il est aussi possible d'effectuer une formation sans l'intermédiaire du relais. Dans ce cas, contactez directement Ipéria qui vous mettra en lien avec des organismes.

## GLOSSAIRE

(1) Ipéria > organisme qui développe l'offre de formation continue à destination des salariés du particulier employeur.

Le catalogue des formations prises en charge est consultable sur [www.iperia.eu](http://www.iperia.eu) et au relais.

(2) AGEFOS PME > Gestionnaire privé des fonds de formation professionnelle en France.

(3) EMPLOYEUR FACILITATEUR > L'un des employeurs de l'assistante maternelle doit accepter de devenir l'employeur facilitateur.

Cela consiste à signer le dossier d'inscription, percevoir les indemnités (à remettre au salarié), contacter éventuellement les autres employeurs (si la formation a lieu sur le temps de travail) pour officialiser l'absence de l'assistante maternelle auprès d'eux.

## > CERTIFICATION PROFESSIONNELLE «Assistant maternel / Garde d'enfants» De quoi parle-t-on ?

Pour répondre aux spécificités du métier et de son environnement professionnel, le titre de niveau V «Assistant maternel / Garde d'enfants» est inscrit au répertoire national des certifications professionnelles. Il a été porté par la Branche professionnelle des assistants maternels du particulier employeur.

En pratique, il s'agit d'une formation de 521h réparties entre 406h de formation par un organisme agréé + 105h en situation professionnelle + 10h de premiers secours, que l'on soit en activité ou qu'on en ait le projet.

> Il est possible de la préparer par validation des acquis de l'expérience (VAE).

A partir de 2017, le CAP petite enfance est réformé.

**De plus amples informations vous seront apportées dans un prochain numéro.**



## > LES ASSISTANTES MATERNELLES TÉMOIGNENT

« La formation de SST organisée par le RAM est essentielle au métier des assistantes maternelles. La formation était bien organisée et la formatrice très à l'écoute et très professionnelle. Elle nous a apporté ce que l'on doit savoir dans notre quotidien professionnel, cela nous permet d'aborder certaines situations d'urgence avec beaucoup plus de sérénité. La formation est à renouveler tous les deux ans pour une remise à niveau. Cela est vraiment nécessaire car nous ne sommes pas face à des situations d'urgence tous les jours, et heureusement... »

Sabine de Saôu

« J'ai suivi en fin d'année la formation SST. Pour moi il est important d'avoir les bases des premiers secours dans notre quotidien pour la sécurité des enfants que l'on accueille mais aussi pour nos proches. La formatrice a été très professionnelle. Les 2 jours de formations ont été intéressants de par son animation et aussi à la portée de tous avec des mots simples. Notre implication a contribué aussi au bon déroulement de la formation. Je la conseille à tous. »

Corinne de Loriol-sur-Drôme

« La formation m'a permis de revoir les gestes qui sauvent car on ne les pratique jamais heureusement et c'est bien de les revoir souvent. En plus ce sont des journées sympas où on fait la connaissance d'autres ass mats et où on discute entre nous. »

Angélica de Loriol-sur-Drôme

« Toutes ces formations ont été d'un grand soutien dans mon travail d'assistante maternelle. Elles ont été très enrichissantes autant pour mon travail que pour moi-même et ma famille. Je ne regrette absolument pas de les avoir faites. »

Isabelle de Loriol-sur-Drôme



Formation SST à l'Ecosite de Eurre © Katia Lioux

« La formation continue des assistantes maternelles est une opportunité importante pour l'enrichissement professionnel. Elle permet de consolider son savoir pour améliorer ses pratiques. C'est un temps pour acquérir des connaissances, des compétences et des techniques.

La formation continue se déroule en dehors du temps de travail ce qui, par conséquent, ne gêne en rien l'accueil des enfants. La dernière formation proposée aux assistantes maternelles a été la formation SST. Cette formation s'est déroulée sur 2 samedis et a permis d'approfondir les connaissances et se remettre à niveau sur ces gestes. »

Nathalie et Lucie de Livron-sur-Drôme